

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 FEVRIER 2023 – 19H30

14 élus présents ou représentés

Secrétaire de séance : Caroline POINCEAUX

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL / PROGRAMME VOIRIE 2023

La Commission Voirie s'est réunie le 19 janvier dernier. Yves Guéret, adjoint en charge de l'entretien de la commune, liste les différentes rues nécessitant des travaux.

Parmi les rues identifiées,

- **5 sont retenues pour le programme 2023** : rue des Bourses, rue des Vergers, chemin du Bois de la Chèvre et portion rue de la Mare/rue de la Suchère vers abri-bus et carrefour rue de la Suchère / route de Beaulieu, totalisant **57 052,50 € HT** + honoraires assistance à maîtrise d'ouvrage.

Une subvention à hauteur de 30 % est sollicitée auprès du Conseil Départemental.

- **2 sont reportées à 2024** : Chemin des Ormes (enfouissement des lignes réalisé début 2024) et rue de la Pannetière.

REPLACEMENT D'UN RADAR PEDAGOGIQUE

Décision d'acquisition (1 abstention et 3 contre) d'un nouveau radar pédagogique pour la route d'Effiat. Le devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD (Clermont-Fd) est accepté à hauteur de 2 536,90 € HT. Un financement via le dispositif des Amendes de Police est demandé au Conseil Départemental.

SIGNATURE CONVENTION AVEC LE SICTOM

Mme le Maire propose de signer une convention avec le Sictom qui permettra, si besoin, d'emprunter l'un des broyeurs de déchets verts mis à disposition des communes par le Sictom.

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Le Rapport social unique 2021 est accepté à l'unanimité.

REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Nicolas Duverger, adjoint en charge de l'urbanisme, présente les principales étapes de la démarche.

Il s'agit avant tout d'une obligation légale : mise en conformité avec les préconisations du SCoT, dans le délai de 3 ans après la signature du SCoT (intervenue en fin d'année 2022). **Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de lancer la révision de la Carte communale. La composition de la Commission « Révision carte communale » est la suivante :**

Nicolas DUVERGER (adjoint en charge de l'urbanisme) – Florence BRIONNET – Sandra COLOT - Yasmine GENEPIER - Yves GUERET - Françoise LAVEDIOT – Joël NICOLOT – Noëlle SEGUIN

Une première réunion d'une Commission élargie à l'ensemble du Conseil Municipal se tiendra le lundi 6 mars afin d'établir une base partagée du projet.

POSITION DE PRINCIPE SUR UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE PRIVE

Un potentiel acquéreur pour le château des Versannes a soumis son projet à la commune : acquisition du domaine du château avec objectif d'une activité commerciale au sein du domaine nécessitant des besoins importants en électricité qui seraient couverts par l'implantation sur 3 ha de panneaux photovoltaïques au sol en auto-consommation (non visibles de la route d'Effiat).

Le Conseil se prononce favorable à ce projet.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE SUR ACQUISITION DE LA LICENCE IV DU COMMERCE « LE VOLTIGEUR »

Mme le Maire informe le Conseil de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre du point multiservices « Le Voltigeur ». La Commune souhaite s'assurer de la pérennité de la licence IV dans l'attente d'un futur repreneur. **A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable pour donner mandat à Mme le Maire pour manifester l'intérêt de la Commune pour la licence IV auprès du liquidateur, Me Raynaud de Montluçon.**

Le liquidateur sera également questionné sur la valeur du matériel.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE SUR ACQUISITION DES MURS DU VOLTIGEUR

Les murs du Point Multiservices « Le Voltigeur » pourraient être proposés à la vente. Mme le Maire sollicite l'appui du Conseil Municipal pour étudier le sujet. Sans prendre aucun engagement pour l'instant, le Conseil Municipal ne s'interdit pas de regarder le dossier. Une visite des lieux devra obligatoirement avoir lieu préalablement.

COMPTABILITE M57 – TAUX DE FONGIBILITE

La nouvelle comptabilité adoptée par la Commune au 1^{er} janvier 2023 prévoit désormais que le Conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Décision acceptée à l'unanimité.

MOTION DE CENSURE – DEFENSE DES CLASSES DU JOSEPH HENNEQUIN

La Municipalité de Biozat apporte son soutien aux représentants des enseignants du Collège Hennequin dans leur démarche de défense des classes de 6^{ème} et 5^{ème} existantes.

GROUPEMENT DE COMMANDE FOURNITURES ADMINISTRATIVES

Mme le Maire propose de renouveler la convention d'adhésion au groupement de commandes de fournitures administratives avec la Communauté de Communes.

A l'unanimité, le Conseil donne mandat à Mme le Maire pour signer cette nouvelle convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur retour assurance grêle / futur de la salle préfa

Mme le Maire explique que la clôture du dossier avec l'assureur n'est toujours pas terminée.

Concernant la salle préfabriquée, un diagnostic de solidité de la structure sera établi par un cabinet agréé.

- Fixation date de diverses commissions :

- URBANISME : lundi 6 mars à 19h30
- ANIMATIONS : jeudi 9 mars matin à 9h30
- FINANCES : lundi 20 mars à 19h30

La séance est levée à 21h30.